

économique ont définitivement polarisé toutes les Allemagnes vers Berlin.

Lors d'ailleurs que je parle de lien fédéral entre les États du centre et de l'orient méridional de l'Europe, je n'entends rien de semblable aux liens qui unissent aujourd'hui les États fédéralisés des deux continents : car vous ne doutez pas, je pense, que le droit futur soit fertile en créations nouvelles. Il importe moins, au surplus, de préciser des modalités qui dépendront de mille circonstances que de reconnaître des idées nécessaires et directrices. A cette fédération qui ne limiterait l'indépendance des États que dans leur politique extérieure, il suffirait peut-être d'un seul organe, les assises où siègeraient les délégués des nations fédérées sous le contrôle des délégués des puissances de l'Alliance, garantes de la paix du monde. Une sorte de Confédération du Danube. Si même il ne semble pas téméraire et contradictoire d'espérer quelque hardiesse d'un règlement diplomatique, je ne verrais qu'avantages à créer une confédération unique pour les pays danubiens et balkaniques. La hardiesse ici consiste à suivre l'histoire et la géographie pour une liquidation commune de l'Empire ottoman et de l'Empire autrichien.

La Confédération du Danube et des Balkans aurait un protecteur qui ne serait pas un despote, comme jadis la Confédération du Rhin, mais un syndicat de grandes puissances. Peut-être objectera-t-on que confier ce soin périlleux de surveillance aux grandes puissances d'Occident et sans doute aussi à la Russie c'est, pour assurer la paix entre les petits États, fournir aux grands les chances les